

Genre

Documentaire
d'investigation

Adapté pour les niveaux

À partir de la 3^e

Disciplines concernées

Histoire-géographie ·
HGGSP · DGEMC ·
EMC · SES · EDD ·
SVT · AMC ·
Philosophie

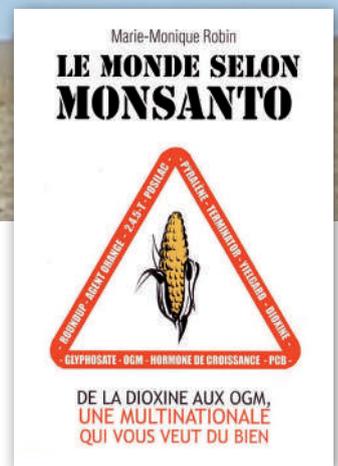


Le Monde selon Monsanto

Une enquête implacable sur les ambitions et les procédés du géant américain de la chimie agricole et des biotechnologies à l'histoire émaillée de scandales. Le film révèle les dérives des activités de Monsanto dans un monde où le profit passe avant tout.

Le film documentaire **Le Monde selon Monsanto** est le fruit d'une longue enquête, menée par la réalisatrice et journaliste d'investigation Marie-Monique Robin, sur l'histoire, les activités et les ambitions du géant américain de l'industrie chimique, de la chimie agricole et des biotechnologies. Grâce à des images d'archives, des documents inédits et aux nombreux témoignages de responsables politiques, de scientifiques et de victimes de Monsanto, le film met en lumière l'emprise tentaculaire de la compagnie sur l'industrie agroalimentaire mondiale et ses instances de réglementation. On découvre les innombrables scandales liés aux produits particulièrement polluants et dangereux pour l'environnement et la santé humaine, comme les PCB, l'agent orange, la dioxine, les hormones de croissance bovine

ou le glyphosate, mais aussi les ambitions de mainmise de Monsanto sur la production alimentaire mondiale. L'histoire de la firme révèle des pratiques courantes de désinformation, de fraude scientifique, de corruption des autorités politiques et administratives, autant de stratagèmes permettant à l'industriel de continuer de prospérer et de s'enrichir à tout prix. Le documentaire soulève ainsi une réflexion sur l'injustice environnementale et les dérives du système capitaliste. Il questionne l'indépendance des autorités réglementaires et de la recherche scientifique. Plus largement, il porte un regard sur le rapport technique de l'homme à la nature. La puissance du film **Le Monde selon Monsanto** marque les esprits au point d'avoir, à sa manière, contribué à l'interdiction de la culture des OGM en France. ¶



Un documentaire de
Marie-Monique Robin
France · 2007 · 1h36

Se présentant comme
une compagnie agricole
soucieuse de l'environnement,
**Monsanto est pourtant l'une
des entreprises les plus
controversées de l'histoire
industrielle. Le documentaire
dévoile les stratagèmes que
l'industriel met en œuvre pour
parvenir à ses fins : falsification
d'études scientifiques,
corruption des autorités...
et culture d'OGM aux effets
incertains sur la nature et la
santé humaine...**

Production ARTE France, Image
et Compagnie, Productions Thalie,
ONF Canada, WDR

La chimie agricole : un lobbying séculaire

SCIENCES, POLITIQUE ET ÉCONOMIE : DES LIENS PRIVILÉGIÉS

Au XIX^e siècle, l'Europe et les États-Unis sont largement dominés par une idéologie du progrès et le scientisme qui consiste en une foi dogmatique en la capacité de la science à résoudre tous les problèmes que rencontre l'humanité. Les sciences théoriques aussi bien que les techniques se développent dans de nombreux domaines et engendrent des innovations qui modifient profondément la vie et l'environnement quotidiens des gens. À travers les nombreuses sociétés scientifiques, des liens se tissent entre les savants, les responsables politiques et économiques et assurent aux industriels toute liberté d'initiative. Le capitalisme naissant protège juridiquement la propriété industrielle par les brevets d'invention qui confèrent à leur titulaire une exclusivité temporaire d'exploitation de l'innovation. La recherche et l'industrie chimiques sont alors en plein essor, en particulier en Allemagne où une place privilégiée est accordée aux sciences dans les universités et où les laboratoires de recherche sont liés aux grandes entreprises comme BASF ou Bayer. Ce modèle allemand inspire les Américains.

LA CHIMIE COMME ARME

L'industrie chimique est par essence dangereuse car elle manipule de nombreux produits nocifs pour la santé des hommes et l'environnement. Cette nocivité a été exploitée à dessein contre les nuisibles avec la fabrication des insecticides, mais aussi dans l'industrie de guerre. En 1915, BASF met au point la première arme chimique (le gaz de combat) utilisée par l'armée allemande. En 1925, les géants de la chimie allemande fusionnent pour former le consortium IG Farben qui mettra tout son savoir-faire au service de la barbarie nazie de la Seconde Guerre mondiale. Des insecticides puissants comme le DDT et le Zyklon B qui servira de poison dans les chambres à gaz des camps d'extermination sont massivement produits. Dès les années 1950, le Sarin, également synthétisé par IG Farben, est utilisé comme arme chimique y compris par l'OTAN, avant d'être interdit en 1993. Pendant la guerre du Viêt Nam, l'armée américaine utilise intensivement l'agent orange, un défoliant contenant de la dioxine, fabriqué par Monsanto.

L'AGROCHIMIE, UNE AUBAINE ?

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture traditionnelle qui peine à nourrir la population prend un tournant industriel. Le plan Marshall permet la motorisation des exploitations et la chimie agricole, grâce aux pesticides, de faire face aux ravageurs et aux maladies qui menacent les récoltes. Le modèle capitaliste, dont les maîtres-mots sont rendement et productivisme, crée l'abondance et la puissance économique des États qui l'adoptent. Bien que la biologiste américaine Rachel Carson alerte sur les effets nocifs des pesticides sur l'environnement dès 1962, le temps n'est pas à la remise en cause. Les produits phytosanitaires restent une aubaine pour l'agriculture. Dès les années 1970, des mouvements écologistes et des études scientifiques suscitent une prise de conscience croissante des populations sur les limites de l'agriculture conventionnelle et les dangers de

l'agrochimie pour la santé publique. L'utilisation de certains produits comme le DDT est interdite aux États-Unis dès 1972. Pourtant la puissante industrie chimique qui déploie un lobbying très influent auprès des pouvoirs politiques ne cesse de s'imposer dans le monde agricole.

MONSANTO EN QUELQUES DATES

Monsanto, géant américain du secteur de la chimie, de l'agrochimie et des biotechnologies du secteur agricole, a été fondé en 1901 dans le Missouri. Ses activités ont été très diversifiées au cours du XX^e siècle, mais l'entreprise est surtout connue aujourd'hui pour les nombreux scandales liés à ses produits. Dès les années 1930, Monsanto produit des PCB (polychlorobiphényles), utilisés comme isolants électriques, extrêmement nocifs pour l'environnement et l'être humain et très peu biodégradables. Sous certaines formes, les PCB sont des cancérrogènes avérés. En 2002, Monsanto est condamné à payer 700 millions de dollars de dommages et intérêts pour avoir pollué les eaux et le sol de la ville d'Anniston et le sang de sa population avec les PCB en déversant des déchets contaminés dans une décharge à ciel ouvert. À partir des années 1960, Monsanto oriente ses activités vers le secteur agricole avec la production de pesticides et de semences conventionnelles et OGM. En 1974, la firme dépose le brevet du glyphosate, l'herbicide non sélectif le plus vendu au monde sous la marque Roundup. En 1996, elle produit les semences OGM de soja « Roundup Ready » résistant à l'herbicide. De nombreux agriculteurs et jardiniers atteints de cancers causés par l'utilisation de ses produits ont intenté des procès à Monsanto. En 2018, Monsanto est racheté par Bayer qui n'a pas souhaité en garder le nom en raison de sa mauvaise image.



1

1. Épandage de l'agent orange fabriqué par Monsanto pendant la guerre du Viêt Nam. 2. Herbicide au glyphosate « Roundup » fabriqué par Monsanto. L'emballage porte la mention « biodégradable ». La justice française condamnera l'industriel en 2007 pour publicité mensongère.



2

Un film à impact : le *kairos*¹ du film

Lors de leur sortie, **Le Monde selon Monsanto** film et livre rencontrent un immense succès auprès du public. Salués par la presse nationale et internationale, ils sont traduits dans plus de quinze langues. Le livre se vend à plus de cent mille exemplaires et le film est vu par plus de 1,6 millions de téléspectateurs sur la chaîne Arte. De nombreuses projections et rencontres mobilisant les milieux associatifs sont organisées dans les cinémas. Signe de son succès, c'est l'un des films documentaires les plus piratés au monde !

L'idée d'un film sur les activités et les pratiques du géant de l'agrochimie et des semences s'est imposée comme une évidence à Marie-Monique Robin lorsqu'elle travaillait sur une série de documentaires traitant des conséquences des biotechnologies sur l'agriculture mondiale et sur l'alimentation humaine. L'omniprésence de Monsanto dans ces domaines a rapidement suscité interrogations et inquiétudes. Après trois ans de travail, le film sort en 2008 en plein débat parlementaire sur l'autorisation ou l'interdiction de cultures OGM en France. Il révèle les enjeux sanitaires et économiques liés à ce type de culture. Les ambitions des firmes comme Monsanto d'arriver à un monopole mondial de semences protégées par des brevets suscitent la méfiance d'une partie de la classe politique. Pour les sensibiliser à ces enjeux, l'ONG Greenpeace envoie un DVD du film à chaque député. La prise de conscience opérée par le film infléchit les votes. La culture des OGM à des fins commerciales est interdite en France, mais aussi en

Allemagne. Le film a également amorcé le changement de pratiques alimentaires et de mode de vie d'un grand nombre de personnes. Lors d'une projection la réalisatrice a rencontré un ancien cadre supérieur de Monsanto France qui, après avoir vu le film, a démissionné de son poste pour reprendre la ferme de son père et passer au bio. Cela confirme la conviction de la réalisatrice : lorsqu'un film arrive au bon moment pour une personne, il peut créer un « déclic » et changer sa vie.

¹ Le « *kairos* » est un concept aristotélicien désignant le moment opportun.

Détail d'une usine de Monsanto aux Etats-Unis.



PORTRAIT

Marie-Monique Robin, une journaliste indépendante

Marie-Monique Robin est une journaliste d'investigation, documentariste, autrice et productrice, née en 1960 dans les Deux-Sèvres dans une famille paysanne. Elle fait des études de sciences politiques et de journalisme. Après avoir réalisé de nombreux reportages pour la télévision, elle oriente son travail vers la réalisation de films documentaires portant sur des thématiques sociopolitiques. Très sensible aux injustices qu'elle dénonce, Marie-Monique Robin a réalisé plus de quarante films d'investigation et écrit de nombreux livres. Depuis le début des années 2000, elle s'est beaucoup intéressée aux questions liées à la biodiversité et à la santé publique. À travers les thématiques de ses enquêtes et la rigueur de sa démarche, elle revendique volontiers l'héritage d'Albert Londres (1884-1932) – une référence pour les journalistes d'investigation. Ce dernier affirmait : « Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort,

il est de porter la plume dans la plaie. » Convaincue de l'impact que peuvent avoir les films, Marie-Monique Robin cherche à éveiller les consciences en révélant au grand jour des scandales afin d'agir sur le réel, telle une lanceuse d'alerte. *De facto*, nombre de ses films servant souvent d'éléments de preuve ont donné les moyens aux populations victimes d'injustices de demander réparation. Ainsi, un reportage réalisé en 1993 pour l'émission « Thalassa » a dénoncé une pollution maritime au Pérou par une compagnie américaine exploitant un gisement de cuivre. En suscitant l'émotion de nombreuses personnalités politiques et activistes écologiques, il a permis d'y mettre un terme.

Marie-Monique Robin a reçu de nombreuses distinctions pour son travail. Elle est, entre autres, lauréate du prestigieux prix Albert Londres pour son film **Voleurs d'organes** en 1995. Elle reçoit le prix Rachel Carson en 2009

pour **Le Monde selon Monsanto**. Elle est également décorée de la Légion d'honneur en 2013 qu'elle choisit de recevoir des mains de la sociologue Dominique Méda à Notre-Dame-des-Landes. Afin de préserver son indépendance de journaliste d'investigation en restant à l'écart de l'influence des pouvoirs établis, elle a fondé une société de « production citoyenne » (m2r films) qui promeut un financement participatif des films.



Un documentaire d'investigation

Le Monde selon Monsanto s'attaque à un sujet très vaste et complexe. Le géant de la chimie et des biotechnologies agricoles étend ses activités à travers les continents et ce depuis plus d'un siècle. Les enjeux des produits de Monsanto sont aussi bien scientifiques, politiques et économiques que sanitaires et sociaux. Et les scandales liés à la compagnie semblent aussi nombreux que les produits qu'elle commercialise.

UNE FORME AU SERVICE DU RÉCIT

Après la séquence d'ouverture qui amorce les liens entre les pesticides et les semences OGM produits par Monsanto, le générique passe en revue les différents domaines dans lesquels la firme est impliquée. [00:02:36] Le film commence par une séquence de mise en scène qui peut paraître curieuse à première vue. Sur fond noir, la réalisatrice est assise face à l'écran d'un ordinateur et commence ses recherches, un commentaire explicatif en voix off. Dans sa démarche de documentariste, Marie-Monique Robin accorde une importance particulière à la cohérence entre le contenu du récit et la construction de sa forme filmique. Le choix de cette mise en scène relève de la volonté de la réalisatrice de mettre en évidence une réalité : le film et le livre sont le résultat d'un travail d'investigation qui a été possible en grande partie grâce aux innombrables documents et ressources librement accessibles sur Internet. Ces séquences qui ponctuent régulièrement le film et construisent la narration soulignent le fait que cette enquête, aux allures labyrinthiques et révélatrice de nombreux scandales, était en réalité « à portée de clic » de (presque) tout le monde. Évidemment, cette illusion est vite dissipée par l'évidence : il faut avoir le temps pour la recherche et les compétences d'une journaliste d'investigation pour parvenir aux conclusions de Marie-Monique Robin. Le choix de cette construction participe du sentiment de révolte que crée le film chez le spectateur. On prend conscience du fait que de nombreuses conséquences des activités de Monsanto néfastes pour l'homme et l'environnement étaient connues par des personnalités

1. Marie-Monique Robin faisant des recherches en ligne sur Monsanto.
2. Un « road movie » documentaire. Route vers le siège social de Monsanto à Saint-Louis dans le Missouri.



1



2

politiques ou scientifiques sans qu'il n'y ait jamais eu dénonciation, régulation ou interdiction.

LA RIGUEUR JOURNALISTIQUE

Malgré une volonté didactique, le film ne verse pas dans le reportage et garde l'empreinte du film documentaire. Marie-Monique Robin, qui se présente d'abord comme une journaliste qui réalise des films et écrit des livres, adopte un point de vue subjectif et exprime son regard d'autrice sur le réel. Le spectateur comprend rapidement que les pratiques de Monsanto feront l'objet d'une dénonciation. Mais la rigueur de la démarche journalistique fonde solidement le point de vue grâce à la vérification constante de l'information et la convocation de témoins de valeur. Les représentants de Monsanto ont décliné toutes les propositions d'entretien avec la réalisatrice, mais leurs arguments restent présents dans le film. L'écran d'ordinateur sert ainsi à donner la parole au discours officiel de la firme prêchant les bienfaits des biotechnologies et de ses produits. Le fait que **Le Monde selon Monsanto** n'ait donné lieu à aucune poursuite judiciaire de la part du géant américain qui se présente comme « une compagnie agricole dont l'objectif est d'aider les paysans à produire des aliments plus sains, tout en réduisant l'impact de l'agriculture sur l'environnement », témoigne de la démarche impeccable de sa réalisatrice.

UN ROAD MOVIE DOCUMENTAIRE

Bien que chaque étape du film-enquête commence devant l'ordinateur, l'ensemble prend des allures d'un *road movie*. La recherche en ligne ne sert que de point de départ pour une enquête de terrain à la rencontre des lieux, des témoins et des protagonistes d'un « monde selon Monsanto ».

[00:03:57] Les images en voiture travelling rythmées par la musique originale d'Olivier Auriol (qui nous plonge à chaque fois dans des ambiances qui résonnent avec les lieux) nous embarquent à Saint-Louis dans le Missouri [image 2]. Direction : le siège de la compagnie Monsanto pour découvrir son histoire controversée. Comme dans un *road movie*, il s'agit de quitter l'espace clos, ici celui de l'écran d'ordinateur, pour parcourir les routes vers une destination inconnue et énigmatique, celle d'un monde selon Monsanto qui garde bien ses secrets. Tout comme dans de nombreux films de ce genre du cinéma américain – le lien avec les États-Unis n'est pas fortuit non plus – le spectateur fait la rencontre de protagonistes peu fréquentables et l'histoire n'a pas de *happy end*. Mais, là encore un point commun avec les « films d'errance » : il s'agit d'un voyage initiatique et libérateur. Le spectateur s'affranchit peu à peu de sa candeur, de ses illusions et de son ignorance. On revient métamorphosé du voyage que nous propose Marie-Monique Robin.

Le profit avant tout, une logique capitaliste

LES VICTIMES DES PCB

[00:05:38 à 00:13:35] La longue et émouvante séquence à Anniston en Alabama est la seconde étape du *road movie*. Elle est particulièrement révélatrice de l'attitude de Monsanto, uniquement intéressé par l'appât du gain, mais aussi de la posture des autorités politiques à l'égard des populations défavorisées.

« Monsanto a caché la pollution pendant des décennies. » Le titre d'un article en ligne de 2002 du *Washington Post* amorce la séquence sur l'histoire des PCB produits par Monsanto. À Anniston, la visite commence au cimetière. David Baker, président du Comité contre la pollution, se recueille sur la tombe de son petit frère Terry décédé à l'âge de 16 ans à la suite de graves problèmes de santé causés par les PCB [image 1]. La plupart des amis de David sont eux aussi décédés. Son émotion est communicative.

Via la « Monsanto Road », David nous conduit vers les quartiers défavorisés de la communauté noire de la ville. Le site entièrement pollué n'empêche pas ceux qui n'ont pas les moyens de faire autrement, de continuer à y vivre.

D'autres, partis ou morts, ont laissé derrière eux leurs maisons à l'abandon. David nous montre le site qui jouxte les habitations où l'industriel a eu l'autorisation d'enfouir ses déchets toxiques. Un peu plus loin, lapidaire, il nous révèle la dramatique histoire d'Anniston : [00:07:31] « C'est le canal de Snow Creek qui coule sur du ciment. Il partait de l'usine et déversait les PCB jusqu'ici. C'était de l'eau empoisonnée et ils ne l'ont dit à personne. Sauf à l'État qui ne nous a rien dit. » Les autorités politiques se sont rendues complices de la contamination du site.

[00:09:50] L'écologiste Ken Cook, documents confidentiels de Monsanto à l'appui, explicite la raison de cette dissimulation de la toxicité des PCB et des risques pour la population et l'environnement. Elle est simple et scandaleuse : le profit. Quoi d'autre dans une logique capitaliste ? Dans une note de 1970 adressée aux commerciaux, c'est écrit noir sur blanc : « Nous ne pouvons nous permettre de perdre un dollar de ventes » [image 2].

La réalité est triste et sans espoir pour les victimes de la pollution. Parler de son taux de PCB dans le sang, un sac de médicaments à la main, est devenu une banalité pour les adultes et presque un sujet de plaisanterie pour les enfants. Les récits poignants des malades résignés nous sidèrent. Et les éclairages du Pr. David Carpenter, sur la pollution planétaire par les PCB et ses conséquences sur la santé ne sont pas de nature à nous rassurer. La séquence révèle les profondes inégalités et injustices d'une Amérique capitaliste. Les victimes, toujours les mêmes, sont encore marquées par une ségrégation raciale devenue économique. C'est la question de la justice environnementale qui est ainsi posée.

LE POUVOIR DE LA JUSTICE

[00:12:32] En retraçant les grandes lignes du recours collectif de plus de vingt mille plaignants contre Monsanto en 2001, le film met en lumière la force et les limites du système judiciaire américain. Là encore, tout ou presque est une question d'argent. Si les industriels peuvent être condamnés à s'acquitter de sommes colossales en dommages et intérêts, les affaires se règlent surtout en matière civile, comme de simples litiges, et souvent lors d'un accord à l'amiable. La responsabilité pénale des décideurs n'est (presque) jamais retenue. Cependant, le juge peut contraindre une compagnie à déclassifier ses documents internes afin de les rendre publics, comme cela a été le cas lors du procès à Anniston [image 3]. Une telle décision peut permettre d'accéder à d'importants éléments de preuve pour d'autres victimes et d'ouvrir la voie à de très nombreux recours contre un industriel.

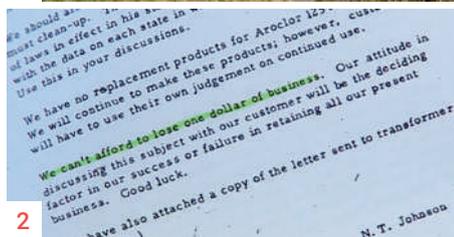
Plus largement, les révélations sur les pratiques internes des géants de l'industrie chimique peuvent alerter l'ensemble des citoyens qui peuvent prétendre à plus de transparence dans des domaines qui concernent l'environnement et la santé publique.

[00:13:25] Comme le souligne en conclusion Ken Cook : « On ne peut jamais faire confiance à une grosse société comme Monsanto pour nous dire la vérité sur un produit ou un problème de pollution. Jamais. »

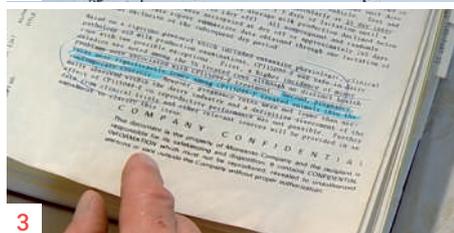
En 2017, l'affaire des « Monsanto Papers » fera écho à la séquence. Lors d'un recours collectif de victimes des effets toxiques du Roundup, le juge a ordonné de déclassifier de nouveaux documents internes de la firme. Leur publication a révélé de nombreuses pratiques de désinformation, de falsification de données et de « *ghostwriting* » d'études scientifiques. Une collusion entre l'industrie chimique et les agences de réglementation américaines et européennes a également été mise au jour. Ces procédés et jeux de pouvoir subtils apparaissent tout au long du film autour de la question de l'autorisation de mise sur le marché des OGM.



1



2



3

1. Cimetière d'Anniston dans l'Alabama. Tombe de Terry Baker, jeune victime de la contamination par les PCB causée par Monsanto. 2. Détail d'un courrier interne de Monsanto adressé aux responsables des ventes. La nocivité avérée des produits ne doit pas affecter le chiffre d'affaires de l'entreprise. 3. Détail d'un document confidentiel de Monsanto.

Monsanto face à la justice

Aux États-Unis, les plaintes d'agriculteurs et de jardiniers victimes de la toxicité et de la dangerosité dissimulées des produits Monsanto se comptent en dizaines de milliers. La procédure d'actions de groupe très répandue dans le système judiciaire américain rend les recours plus faciles et plus efficaces. En 2020, Bayer (qui a racheté Monsanto) a accepté de verser neuf milliards de dollars de dommages et intérêts pour mettre un terme à plus de cent mille plaintes lors d'un accord à l'amiable, sans pour autant reconnaître sa culpabilité ni mettre un terme à la fabrication des produits mis en cause. 25 000 plaignants ont cependant refusé l'accord en s'engageant dans un procès.

UN PAYSAN CONTRE MONSANTO

En France c'est dans des combats individuels disproportionnés contre un géant industriel que doivent s'engager les victimes de la chimie de Monsanto. C'est le cas de l'agriculteur charentais Paul François (né en 1965) dont le combat judiciaire a duré plus de treize ans et coûté plus de cinquante mille euros. En 2004, lors d'un épandage habituel de l'herbicide Lasso fabriqué par Monsanto, l'agriculteur ouvre la cuve d'un pulvérisateur et inhale une grande quantité d'un gaz toxique qui s'était formé dans celle-ci. Gravement intoxiqué, il est transporté aux urgences. Il y retourne régulièrement pendant de longs mois et sa santé se détériore. L'étiquette du produit ne mentionnait pourtant aucun risque ni aucune mesure de précaution à prendre. Il peine d'abord à se faire reconnaître comme victime d'un accident de travail par la Mutualité Sociale Agricole. Puis, en 2007, il décide de porter

plainte contre Monsanto. Un long combat judiciaire commence au cours duquel l'agriculteur subit pressions, menaces et intimidations.

En 2012, en première instance, puis en 2015 en appel, la justice rend des décisions favorables à l'agriculteur. Suite au pourvoi de Monsanto en Cour de cassation, l'affaire est rejugée en 2018. Une fois de plus la responsabilité de Monsanto est reconnue par le juge, mais contestée par la firme. En 2020, la Cour de cassation rejette le second pourvoi de l'industriel rendant la condamnation définitive. Monsanto verse un peu plus de onze mille euros de dommages et intérêts à l'agriculteur. Une condamnation symbolique, mais qui encourage peu les autres victimes à se lancer dans de tels combats judiciaires et semble peu dissuasive pour Bayer-Monsanto. Depuis son accident, Paul François a converti son exploitation en bio qu'il promeut. Il a également fondé une association (Phyto-Victimes) d'aide aux victimes des pesticides et co-écrit avec Anne-Laure Barrat un livre témoignant de son combat. Son histoire a été retracée dans un documentaire de Pierre Pézerat (**Les Sentinelles**) et dans des téléfilms d'Eric Guéret (**La Mort est dans le pré** et **La Vie est dans le pré**). Elle a également inspiré une série télévisée de Jean-Xavier de Lestrade (**Jeux d'influence**).

En 2014, il a été promu Chevalier de la Légion d'honneur, mais son combat contre les pesticides n'a jamais fait l'unanimité dans le monde agricole. En janvier 2023, Paul François a été victime d'une violente agression à son domicile, en lien direct avec son action militante contre Monsanto.



Paul François dans le documentaire *La vie est dans le pré*.

Les biotechnologies

L'OCDE définit la biotechnologie comme : « L'application de la science et de la technologie à des organismes vivants, de même qu'à ses produits et modélisations, pour modifier des matériaux vivants ou non-vivants aux fins de la production de connaissances, de biens et de services. »

À partir des années 1970, les progrès en biologie fondamentale et en génétique permettent une meilleure compréhension du monde vivant et le développement des biotechnologies.

Les biotechnologies dites « vertes » concernent l'agriculture, l'élevage et l'agroalimentaire. Elles utilisent, entre autres, les techniques de transgénèse (l'incorporation d'un ou plusieurs gènes dans le génome d'un organisme vivant) afin d'obtenir des organismes génétiquement modifiés (OGM).

[00:18:22] Comme dans les cas des soja, colza et coton dit « Roundup Ready » auxquels on a introduit un gène responsable de la résistance à l'herbicide au glyphosate. Les diverses applications des biotechnologies concernent les domaines présentant un intérêt économique (accroissement de la productivité, sources d'énergies renouvelables, etc...).

Les biotechnologies ont beaucoup d'autres applications dans l'industrie (biotechnologies blanches), dans les domaines de la santé et du médicament (biotechnologies rouges), dans les milieux aquatiques (biotechnologies bleues) ou dans la lutte contre certaines pollutions environnementales (avec les procédés de biorestauration ou de biostimulation).

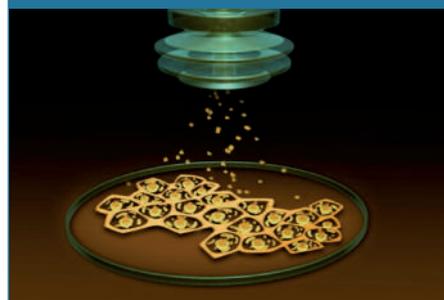


Illustration du processus de transgénèse du soja « Roundup Ready » de Monsanto.

Pistes pédagogiques

COMMENT LE DROIT SE SAISIT-IL DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

La séquence qui porte sur le soja « Round-up Ready » [00:19:48 à 00:33:00] invite à s'interroger sur les procédures d'homologation des produits issus de la chimie agricole et des biotechnologies.

· On peut **analyser** la définition juridique des OGM et les étapes de la procédure relative à l'autorisation de mise sur le marché.

Quelles sont les agences réglementaires américaines (Environmental Protection Agency, Food and Drug Administration) et quelle est leur influence sur le droit international ?

· Pour aller plus loin, on peut s'intéresser à la législation française et européenne. *Quels sont les textes juridiques relatifs aux OGM en vigueur en France ?*

Quelles sont les autorités réglementaires européennes et françaises dans le domaine de la sécurité alimentaire ? (Autorité européenne de sécurité des aliments – EFSA,

Agence européenne des produits chimiques – ECHA, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation – ANSES) *Comment fonctionnent-elles ?* Une mise en perspective avec les « *Monsanto Papers* » pourrait être une occasion de

questionner leur indépendance.

L'étude de la Charte de l'environnement (2005) et du Code de l'environnement permet de découvrir leurs grands principes (de prévention et de précaution, du pollueur-payeur, de droit d'information et de participation, de non régression).

QU'EST-CE QU'UNE VÉRITÉ SCIENTIFIQUE ?

La séquence au sujet de l'étude des effets des OGM sur la santé réalisée par un laboratoire britannique [00:50:35 à 00:56:25] pose à son tour la question de l'indépendance de la science. Les nombreuses révélations sur les pratiques de manipulation des études scientifiques, de désinformation ou de collusion avec les autorités réglementaires remettent en cause la valeur de ce qui peut être présenté comme une « vérité scientifique ».

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.

· On peut s'en saisir pour chercher à dépasser les assertions stériles de l'opinion commune de type « tous pourris » et du relativisme consistant à affirmer que « tout se vaut » en proposant une réflexion sur les critères de scientificité d'une théorie. Les références au falsificationnisme de Karl Popper peuvent à cet égard être pertinentes. On peut également aborder les notions de « certitude raisonnable » et de « consensus scientifique » en rappelant les étapes de la méthode expérimentale et les limites logiques du raisonnement inductif.



Jose Bové pendant le grand souk populaire à la Rotonde de la Villette le 15 avril 2007.

RÉFLEXION SUR LA DÉSŒBÉISSANCE CIVILE

En 1997, la France autorise la culture du maïs transgénique. Dix ans plus tard, le Grenelle Environnement a pour vocation de définir les grands axes d'une politique de développement durable, dont l'un des enjeux est de se prononcer sur l'avenir de la culture des OGM.

· À partir de l'étude du contexte de la sortie du **Monde selon Monsanto**, on peut s'intéresser aux actions militantes qui ont alerté l'opinion publique et les autorités politiques sur les incertitudes et les risques liés à la culture des OGM.

· À partir de l'étude du contexte de la sortie du **Monde selon Monsanto**, on peut s'intéresser aux actions militantes qui ont alerté l'opinion publique et les autorités politiques sur les incertitudes et les risques liés à la culture des OGM.

· À partir de l'étude du contexte de la sortie du **Monde selon Monsanto**, on peut s'intéresser aux actions militantes qui ont alerté l'opinion publique et les autorités politiques sur les incertitudes et les risques liés à la culture des OGM.

· À partir de l'étude du contexte de la sortie du **Monde selon Monsanto**, on peut s'intéresser aux actions militantes qui ont alerté l'opinion publique et les autorités politiques sur les incertitudes et les risques liés à la culture des OGM.

· À partir de l'étude du contexte de la sortie du **Monde selon Monsanto**, on peut s'intéresser aux actions militantes qui ont alerté l'opinion publique et les autorités politiques sur les incertitudes et les risques liés à la culture des OGM.

· À partir de l'étude du contexte de la sortie du **Monde selon Monsanto**, on peut s'intéresser aux actions militantes qui ont alerté l'opinion publique et les autorités politiques sur les incertitudes et les risques liés à la culture des OGM.

· À partir de l'étude du contexte de la sortie du **Monde selon Monsanto**, on peut s'intéresser aux actions militantes qui ont alerté l'opinion publique et les autorités politiques sur les incertitudes et les risques liés à la culture des OGM.

George Bush (au centre), vice-président des Etats-Unis sous Ronald Reagan, visitant les laboratoires de Monsanto, le 15 mai 1987.



Station biologique de Roscoff. Recherches scientifiques sur les effets du glyphosate sur les organismes vivants.



INTERROGER LE RAPPORT TECHNIQUE DE L'HOMME À LA NATURE

Le film invite à questionner la notion de progrès des sciences et des techniques.

En partant de la vision simpliste soutenue par le PDG de Monsanto Robert Shapiro affirmant que la valeur des outils techniques ne dépend que de l'usage qu'on en fera [00:57:27], on peut en montrer l'insuffisance. La référence aux analyses de Jacques Ellul permet d'insister sur les caractéristiques essentielles de toute invention technique :

son ambivalence et son imprévisibilité. Une technique n'est jamais neutre en soi.

son ambivalence et son imprévisibilité. Une technique n'est jamais neutre en soi.

son ambivalence et son imprévisibilité. Une technique n'est jamais neutre en soi.

Des références pour aller plus loin



Bibliographie

· **Marie-Monique Robin**, *Le monde selon Monsanto ; De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, Editions La Découverte, 2008. Le livre qui permet d'accéder à de précieux compléments d'information sur toutes les thématiques abordées dans le film et d'en comprendre en profondeur les enjeux.

· **Rachel Carson**, *Le printemps silencieux*, Wildproject, 1962. Premier ouvrage sur le scandale des pesticides qui a entraîné l'interdiction du DDT aux États-Unis. Cette victoire historique d'un individu contre les lobbies de l'industrie chimique a déclenché au début des années 1960 la naissance du mouvement écologiste.

· **Jacqueline Morand-Deville**, *Le droit de l'environnement*, PUF « Que sais-je ? », 2023. Cet ouvrage, avec la mise à jour des dernières lois et directives, expose les principes fondamentaux, les institutions et les domaines du droit de l'environnement, afin d'éclairer la nature même d'un concept que le droit se donne pour mission de protéger.

· **Jean-Noël Jouzel**, *Pesticides, Comment ignorer ce que l'on sait*, Presses de Sciences Po, 2019. Le sociologue a mené l'enquête en France et aux États-Unis pour comprendre ce qui conduit les agences d'évaluation à ignorer volontairement certaines

données scientifiques lorsqu'elles n'ont pas été élaborées selon les normes de la toxicologie réglementaire.

· **Jacques Ellul**, *Le bluff technologique*, Hachette, 1988. Le philosophe s'attache à démystifier le discours sur les changements technologiques qui fleurissent dans notre société. Il démontre avec minutie et conviction les arguments qui font de la technologie une fatalité et plaide en faveur d'une technique au service de l'homme.

· **Nicolas Legendre**, *Silence dans les champs*, Arthaud, 2023. Une enquête approfondie qui dénonce les excès de l'agro-industrie intensive en Bretagne (dont l'utilisation « forcée » des pesticides) ainsi que la loi du silence qui freine toute alternative ou tentative de remise en cause du système industriel.

Filmographie

· **Les Pirates du vivant** de Marie-Monique Robin, France, 2005. À l'heure où des prédateurs du Nord tentent de breveter à tout va des organismes vivants qu'ils prétendent avoir inventés, les pays du Sud, victimes du pillage, organisent leur résistance. Du Mexique à l'Inde en passant par la forêt amazonienne, enquête sur cette piraterie d'un nouveau genre.

· **Notre poison quotidien** de Marie-Monique Robin, France, 2011. Documentaire qui tente de mettre en évidence les liens entre la contamination de la chaîne alimentaire par des substances chimiques et l'épidémie de maladies chroniques. L'enquête met en lumière l'opacité et les mensonges de l'industrie agroalimentaire et des décideurs politiques.

· **Le Roundup face à ses juges** de Marie-Monique Robin, France, 2017. Film consacré au procès symbolique de l'herbicide qui s'est tenu en 2016-2017 à La Haye. Le Tribunal International Monsanto avait pour ambition d'obtenir un avis juridique qui aurait pu infléchir le droit international et permettre de poursuivre les industriels au pénal pour crime d'écocide.

Ressources en ligne

· <https://m2rfilms.com>
Site de la société de production qui permet de suivre l'actualité du travail de Marie-Monique Robin et de comprendre la philosophie de la « production citoyenne ».

· <https://blog.m2rfilms.com>
Le blog de Marie-Monique Robin propose une riche documentation permettant d'approfondir les connaissances sur les enjeux et le contexte de ses nombreux films.

· <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts>
« De cause à effets, le magazine de l'environnement » sur France Culture, l'émission du 15 octobre 2017 « Monsanto Papers, la saga continue ... » revient sur les révélations des pratiques de désinformation et de falsification des études scientifiques de Monsanto et le scandale autour du glyphosate.

· <https://fondationdaniellemitterrand.org/biopiraterie/>
Page concernant la biopiraterie sur le site de la Fondation Danielle Mitterrand. Outre la définition du concept, le site fournit des informations précises sur les domaines où la biopiraterie est à l'œuvre et renseigne également sur les auteurs de ces crimes via des exemples précis.

· <https://agriculture.gouv.fr/la-situation-des-ogm-en-france>
Site du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. La page sur la situation des OGM en France propose une vue synthétique sur les questions principales relatives à la culture, l'importation, l'expérimentation et le contrôle des OGM. Elle fournit les références aux textes juridiques en vigueur.

Ciné-dossiers

Dans ce volume :

- **Erin Brockovich**
- **Au nom de la terre**
- **Nous paysans**
- **Soleil Vert**
- **We Feed the World**

Ciné-dossier rédigé par Mateusz Panko, professeur de philosophie et de DGEMC, professeur relai DAAC au Rectorat de Bordeaux, et membre du groupe pédagogique du Festival du film d'histoire.